



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE  
DE LA COMPOSANTE : IUT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

**Le Président de l'Université**

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 16/04/2021, 15/04/2022 et 30/09/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les jurys de diplômes d'université de l'IUT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

FORMATION	Président et Président suppléant*		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Business Administration	Maxime ESTABEN *Laurie BUSCAIL	MCF MCF	Laurie BUSCAIL Laurent CAVAINAC	MCF MCF

**Article 2 :** Le Directeur de la composante IUT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 16 janvier 2023



Le Président

Yvan AUGUET



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE  
DE LA COMPOSANTE : IUT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

**Le Président de l'Université**

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 16/04/2021, 15/04/2022 et 30/09/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les jurys de diplômes d'université de l'IUT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Gestion d'un chantier BIM (Gc BIM)	Maxime ESTABEN *Laurence OMS	MCF MCF	Sophie DULAC Laurence OMS Jean-Régis TARASEWICZ	Professionnel MCF Professionnel

**Article 2 :** Le Directeur de la composante IUT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 16 janvier 2023

Le Président

Yvan AUGUET





COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE  
DE LA COMPOSANTE : IUT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

**Le Président de l'Université**

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,  
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 16/04/2021, 15/04/2022 et 30/09/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous  
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

**ARRÊTE**

**Article 1 :** Les jurys de diplômes d'université de l'IUT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Gestion des territoires apicoles (GETAPI)	N'ouvre pas en 2022-2023			

**Article 2 :** Le Directeur de la composante IUT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 16 janvier 2023

  
Le Président  
Yvan AUGUET





COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE  
DE LA COMPOSANTE : IUT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,  
Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 16/04/2021, 15/04/2022 et 30/09/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des  
Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de l'IUT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

FORMATION	Président et Président suppléant *		Membres	
	Nom et Prénom	Grade	Noms et Prénoms	Grade
D.U. Relevés, Modélisation et Exploitation 3D des ouvrages du BTP (RME3D)	Maxime ESTABEN *Guillaume CARROUET	MCF MCF	Sophie DULAC David COURNET Guillaume CARROUET	Professionnel PRAG MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante IUT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 16 janvier 2023



Le Président

Yvan AUGUET